

## CADRE DU SEMINAIRE ET MODALITES DE TRAVAIL

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre des activités de la commission « Forêt et filières bois » de la Fédération des Parcs. Il est l'occasion de prolonger les échanges entre Parcs naturels mais aussi avec l'ensemble des partenaires techniques et institutionnels de la Fédération et des Parcs sur ces sujets.

Il a vocation à réunir des techniciens et élus des Parcs et des représentants locaux et nationaux de nos partenaires (ONF, CNPF, FNCOFOR...).

Le séminaire permettra de :

- Bénéficier d'apport en informations, expériences, analyses d'experts, partenaires et Parcs ;
- Faire le point sur l'état d'avancement des travaux du réseau ;
- Echanger sur les pratiques, actions, partenariats et outils ;
- Aller à la rencontre d'expériences ;
- Identifier les priorités d'actions à mener avec nos partenaires.

Il alternera des temps en plénière et des ateliers, des visites de terrain et des moments conviviaux.

### Renseignements :

Fédération des Parcs :

Julien CHESNEL – 06 64 13 94 00 / Stéphane ADAM – 06 71 00 19 93

Dominique VESPUCE (Assistante) – 07 60 05 43 42

Parc de l'Aubrac :

Romain RIBIERE – 07 57 00 21 04



*Avec le soutien de :*



Une autre vie s'invente ici

## Séminaire

# Vers une vision partagée de la forêt

29 et 30 mars 2022 - Parc naturel régional de l'Aubrac



Les forêts sont souvent perçues comme un des seuls espaces naturels accessible à tous (à l'image de la mer ou de la montagne au sens large) et donc un lieu de nature privilégié pour de nombreux habitants de nos territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. Cette appropriation des forêts par les citoyens renvoie parfois à une notion de bien commun qu'il s'agit d'interroger au regard des caractéristiques de la forêt française et de sa gestion multifonctionnelle.

Lors de notre dernier séminaire « forêt » organisé en 2018 en Chartreuse sur le thème « les liens entre villes et forêts », il a été évoqué le décalage grandissant entre les représentations du grand public, les fonctions remplies par les forêts auxquelles les citoyens font principalement référence, et une gestion forestière plaçant l'enjeu économique en tête afin notamment de répondre aux besoins de plus en plus importants en produits bois.

Les forêts ont longtemps été gérées en vase clos par les professionnels de la filière et le regard porté par les citoyens sur la gestion forestière n'a que rarement été pris en compte. L'intérêt renouvelé de la société pour les espaces forestiers nécessitent désormais d'établir un dialogue constructif entre l'ensemble des usagers.

Ce dialogue territorial doit également permettre de questionner la gestion des espaces boisés dans un contexte de changement climatique et de crises sanitaires de plus en plus impactant pour nos forêts qui jouent également un rôle majeur dans l'atténuation de ces phénomènes.

Mardi 29 mars

**9h : Mot de bienvenue** par Bernard BASTIDE, Président du Parc d'Aubrac et Jacques CHARRON, Président de la commission « Forêt » de la Fédération des Parcs

**9h30 : Plénière d'ouverture sur le thème du séminaire : « Forêt et société »** Présentation de réflexions, retours d'expériences, de travaux de recherche sur le sujet avec des grands témoins et regards croisés avec les participants

**12h15 : Départ pour les visites sur le Parc de l'Aubrac**

3 circuits à la découverte d'initiatives menées par le Parc et ses partenaires (intégrant un déjeuner sous forme de pique-nique)

**19h : Retour sur le site du séminaire**

Repas des Parcs et soirée conviviale

Mercredi 30 mars

**8h – 8h45 :** Petit-déjeuner / accueil

**9h : Travail en ateliers organisés en simultané**

- La forêt et le bois au service d'une société bas carbone (labels, sylviculture, relation adaptation/atténuation...)?
- Médiation, gouvernance et dialogue territorial : Quelle place pour les attentes sociétales dans les choix de gestion forestières ?
- Sensibilisation des publics et pédagogie : Comment partager les connaissances pour un point de vue éclairé sur la forêt et la filière bois ?
- Filières, traçabilité des produits et circuits courts : Quelle relation entre société et produits bois ?

Les ateliers s'appuieront sur des présentations d'expériences.

**12h : Déjeuner sur place**

**13h45- 15h30 : Restitution des ateliers et séance de clôture**

## ORGANISATION ET PARTICIPATION

### Localisation et accès

**. Lieu du séminaire : Domaine du Ventouzet**

Téléphone : 04 66 42 83 11 / 06 51 64 86 19

Mail : [leventouzet@orange.fr](mailto:leventouzet@orange.fr) - Site : <http://leventouzet.com>

**. Navette entre la gare de Aumont-Aubrac et le site du séminaire**

Pour les passagers en train, une navette est prévue le 28/3 à 18h45 au départ de la gare et le 30/3 au départ du Domaine du Ventouzet à 16h20 (prévoir 15 à 20 minutes de trajet)

**. Hébergement**

Il est prévu sur le Domaine du Ventouzet et au sein d'hôtels situés à 15mn : séjours bastides de Nasbinals (hôtel de la route d'Argent ; hôtel la Randonnée ; hôtel le Bastide).

**. Les participants souhaitant arriver la veille seront accueillis au Domaine du Ventouzet à partir de 18h.** Le dîner du 28 mars pris en charge dans le forfait complet sera pris sur place avant de regagner les hébergements.\_

### Modalités d'inscription et forfait participant

**. Inscriptions**

Elles se font directement sur internet en cliquant **avant le 18 février** sur le lien suivant : [S'inscrire ici](#)

**. Forfait participant**

Type du séjour	Forfait/personne	
	Hébergement en hôtel	Hébergement au Domaine
Forfait complet : du dîner du 28/3 au déjeuner du 30/3	166 €	126 €
Forfait avec arrivée le 29/3 matin	124 €	84 €
Forfait journée sans hébergement	42 €	

La Fédération des Parcs prend en charge les coûts pédagogiques et d'intervenants. Elle centralise les paiements de l'ensemble des coûts du séminaire puis refacture un forfait à chaque participant.

